

AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

Révision de la Carte Communale d'ECOT

Une enquête publique portant sur la révision de la Carte Communale de la commune d'ECOT sera organisée sur une durée de 30 jours, du jeudi 28 novembre 2024 à 00h00 au vendredi 27 décembre 2024 à 17h00 en mairie d'ECOT.

Monsieur Bernard MADELÉNAT domicilié à BELFORT 90000, retraité du secteur industriel, a été désigné par la Présidente du Tribunal Administratif de BESANÇON comme Commissaire-enquêteur.

Un registre d'enquête et le dossier d'enquête publique sur support papier et numérique seront tenus à disposition du public pendant la durée de l'enquête en mairie d'ECOT, siège de l'enquête publique, 3 rue des Chênes 25150 ECOT, aux jours et horaires d'ouverture suivants : lundi de 9h à 12h, mardi de 13h à 18h, jeudi de 9h à 12h et de 14h à 17h.

En outre, un registre dématérialisé dédié à l'enquête à l'adresse suivante : <https://www.registre-dematerialise.fr/5772> permettra de consulter aussi le dossier et de recueillir l'ensemble des observations et propositions du public.

Tout renseignement sur le projet présenté peut être obtenu auprès de Monsieur le Maire de la commune d'ECOT. Pendant toute la durée de l'enquête, le public pourra obtenir, à ses frais, après demande à la mairie et dans des délais raisonnables, tout ou partie du dossier d'enquête.

Le Commissaire-enquêteur se tiendra à la disposition du public, en mairie d'ECOT :

- le jeudi 28 novembre 2024 de 9h à 12h,
- le jeudi 5 décembre 2024 de 14h à 17h,
- le samedi 14 décembre 2024 de 9h à 12h,
- le vendredi 27 décembre 2024 de 14h à 17h.

Pendant toute la durée de l'enquête publique, le public pourra consigner ses observations et propositions :

- sur le registre d'enquête déposé en mairie d'ECOT,
- par écrit en les adressant à la mairie d'ECOT, à l'attention de M. MADELÉNAT Bernard, Commissaire enquêteur (objet de l'enquête publique à rappeler obligatoirement : Révision Carte Communale), 3 rue des Chênes 25150 ECOT,
- sur le site internet comportant un registre dématérialisé sécurisé : <https://www.registre-dematerialise.fr/5772> ,
- via l'adresse mail suivante : : enquete-publique-5772@registre-dematerialise.fr

Les observations reçues par courrier et par mail seront annexées au registre dématérialisé dédié dans les meilleurs délais et donc visibles par tous.

A l'issue de l'enquête publique :

- le rapport et les conclusions du Commissaire-enquêteur seront tenues à disposition du public en mairie d'ECOT pendant une durée de 1 an à compter de la date de remise de ces derniers.
- le Conseil Municipal de la commune d'ECOT statuera sur le projet présenté.

Le présent avis d'enquête fera l'objet d'une information sur l'application Panneau Pocket.

Fait à ECOT, le 28/10/2024

Le Maire de la Commune, Monsieur Alain SYLVANT

